



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Profits des entreprises du CAC40

Question au Gouvernement n° 4667

Texte de la question

PROFITS DES ENTREPRISES DU CAC40

M. le président. La parole est à Mme Bénédicte Taurine.

Mme Bénédicte Taurine. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie. L'indice du CAC40 a clôturé l'année 2021 en hausse de près de 30 %, dépassant largement son précédent record datant de septembre 2000. Le CAC40 apparaît donc à son plus haut niveau depuis vingt et un ans, et ce en pleine pandémie et alors que la précarité de l'emploi et le chômage augmentent dans notre pays, que l'économie est sous perfusion et que les petites et moyennes entreprises se sont serré la ceinture. En témoigne un sondage de la Confédération des PME, selon lequel un tiers des entrepreneurs interrogés ont déclaré que leur entreprise était menacée.

Pendant ce temps, certaines grandes entreprises bénéficiant des aides de l'État ont versé des dividendes à leurs actionnaires. Les 120 entreprises françaises les plus importantes ont ainsi versé 51 milliards d'euros de dividendes l'an dernier, alors qu'elles ont également annoncé la suppression de 60 000 postes dans le monde depuis le début de la crise sanitaire, dont près de la moitié en France.

Le groupe Sanofi, par exemple, a touché 1,5 milliard d'euros de crédit d'impôt recherche en dix ans, versé 4 milliards d'euros de dividendes en 2020 et, dans le même temps, soit en pleine pandémie, supprimé 1 000 postes, dont 400 dans la branche recherche et développement. Nous attendons maintenant de voir ce qu'ils verseront pour l'année 2021.

Bienvenue dans le monde extraordinaire de La République en marche,...

M. Rémy Rebeyrotte. Ah !

Mme Bénédicte Taurine. ...où les actionnaires voient leurs profits augmenter de plusieurs milliards quand 10 millions de citoyennes et de citoyens survivent sous le seuil de pauvreté. J'insiste : 51 milliards de dividendes pour les actionnaires ; 10 millions de pauvres !

Qu'attendez-vous donc pour faire en sorte qu'il n'y ait plus de licenciements dans les entreprises qui distribuent des dividendes ?

M. le président. Merci, chère collègue.

Mme Bénédicte Taurine. Qu'attendez-vous pour... *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. Votre temps est écoulé.

La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée chargée de l'industrie*. Le fait que les résultats des grandes entreprises françaises soient bons est le signe que l'économie française se porte bien malgré la crise : je crois que nous devrions tous nous en réjouir. Bruno Le Maire l'a indiqué ce matin, nous terminons l'année...

Mme Mathilde Panot. Avec une explosion de la pauvreté !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*. ...avec le taux de croissance le plus élevé depuis cinquante ans et nous démarrons la suivante avec un acquis de croissance nous permettant de confirmer notre prévision de croissance à 4 % en 2022.

Notre reprise est la plus forte d'Europe et bénéficie, ce qui est le plus important, à tous les Français. (« *Non, non !* » *sur les bancs du groupe FI.*) Olivier Dussopt l'a mentionné, le nombre de bénéficiaires du RSA est en baisse de 10 % : voilà ce que j'appelle traiter efficacement les questions de pauvreté. Le taux d'emploi et le taux d'emploi des jeunes, qui a longtemps été notre difficulté, sont également au plus haut depuis plus de quarante ans.

M. Alexis Corbière. Ce n'est pas vrai !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*. J'ajoute que la reprise se double d'une amélioration de la rémunération des travailleurs grâce aux réformes entreprises depuis 2017.

Mme Mathilde Panot. Arrêtez !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*. Je pense à l'augmentation de la prime d'activité, qui permet aux personnes payées au SMIC de toucher 1 490 euros nets par mois, à la défiscalisation des heures supplémentaires et à la baisse des cotisations patronales sur les salaires au niveau du SMIC.

J'évoquerai enfin un dernier chiffre, car il faut tordre le cou aux préjugés : contrairement à ce que vous affirmez, les dividendes versés en 2008 et 2007 s'élevaient respectivement à 54 et 57 milliards d'euros, soit des niveaux supérieurs à celui de 2020. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Mme Mathilde Panot. Dix millions de pauvres !

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4667

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)